



## **Conférence ministérielle des régions ultrapériphériques européennes**

### **Allocution de Ben Issa Ousseni, président du Conseil départemental de Mayotte (session plénière)**

Madame la Commissaire européenne,

Messieurs les députés européens et Président de la  
Commission développement régional,

Monsieur le représentant du Comité économique  
et social européen,

Mesdames et Messieurs les Présidentes et Présidents  
des RUP, chers Collègues,

Mesdames et Messieurs en vos grades et qualités,

Après notre rencontre en novembre dernier aux  
Acores pour la 26<sup>e</sup> Conférence des présidents des  
RUP, c'est avec un plaisir toujours renouvelé que  
j'interviens devant vous en Martinique en tant que  
chef de la délégation de Mayotte.

Nos amis de La Martinique assument désormais cette présidence en lien étroit, bien sûr, avec la présidence française du Conseil de l'Union européenne, qui est à l'initiative de cette Conférence ministérielle des régions ultrapériphériques européennes.

Beaucoup d'éléments de contexte sont intervenus depuis notre dernière rencontre aux Açores qui donnent à cette Conférence une tonalité nouvelle.

**D'abord**, s'agissant de la France, un nouveau chef de l'Etat, Emmanuel Macron, qui se succède à lui-même et, depuis peu, un nouveau gouvernement auquel nous souhaitons tous bonne chance, dans un environnement européen incertain.

**Ensuite**, évoquons une crise sanitaire dont il nous semble entrevoir l'issue même si il convient de rester vigilant, d'autant que les conséquences se font clairement sentir dans nos territoires et sans doute durablement. Lors de notre dernière session, j'avais indiqué que l'ampleur des impacts socioéconomiques notamment en termes de chômage, serait réellement visible dès lors que s'atténueront les mesures d'amortissement mises en place par les gouvernements et les régions. C'est une question qui demeure d'une pleine actualité !

**Enfin**, le 3<sup>e</sup> élément de contexte particulier, c'est la stratégie des RUP présentée le 3 mai dernier et visant à libérer leur potentiel au moyen d'investissements et de réformes appropriés.

Cette stratégie territorialisée et personnalisée indique notamment donner la priorité aux citoyens en proposant des mesures concrètes pour améliorer les conditions de vie des cinq millions d'habitants de nos régions. L'objectif affiché est de soutenir les transitions écologique et numérique et de tirer parti de leurs atouts uniques, tels qu'une population jeune, les vastes zones maritimes, une biodiversité unique et le potentiel de recherche.

La Commission apporterait également un soutien sur mesure pour renforcer le dialogue avec les régions ultrapériphériques. Il va sans dire qu'à Mayotte, nous nous inscrivons pleinement dans cette perspective.

Qu'il me soit permis à ce stade d'énumérer quelques-uns des enjeux pour Mayotte, enjeux dont certains trouvent sans aucun doute une résonance proche dans d'autres RUP.

D'abord, quelques chiffres tout récents qui témoignent de la difficulté de la sortie de la crise sanitaire.

En 2021, en moyenne annuelle selon l'INSEE, le taux de chômage au 2ème trimestre s'établit à 30% de la population active à Mayotte. C'est à un niveau environ quatre fois supérieur aux moyennes nationales et européennes.

Si à Mayotte, en 2021, le taux de chômage des hommes (25%) est inférieur à celui des femmes (36%) qui sont particulièrement touchées, celui des jeunes de 15 à 29 ans s'élève à 43%, contre 14% en moyenne en France et 13% en moyenne dans l'Union européenne.

Mayotte est aussi un territoire qui montre une plus grande fragilité à se remettre de la crise sanitaire, et le chômage y est revenu au taux de 2019. Je ne me résous pas à ce simple constat, nous nous relevons les manches pour agir avec une économie dynamique mais cette idée présente dans la stratégie de tirer parti des atouts uniques de chaque région, tels que la biodiversité, l'économie bleue ou le potentiel de recherche me paraît essentielle.

S'agissant de la problématique des mineurs isolés – près de 6 000 à Mayotte - que j'ai longuement évoquée aux Acores, nous espérons que l'initiative de Garantie Européenne pour l'Enfance, laquelle entend (je cite) « *protéger les enfants et les aider à*

*exercer leurs droits* », saura apporter des solutions à notre territoire.

Comme vous le savez, cette question de la gestion de flux migratoires constants est une préoccupation majeure pour notre territoire. Mayotte est, depuis plus de 10 ans, au cœur d'une croissance démographique exponentielle, d'une urbanisation spontanée et d'une pression sur ses moyens financiers. Elle ne peut faire face seule à ses défis.

La question de l'accès aux soins est aussi, mesdames et messieurs, cruciale. Augmenter les capacités médicales, améliorer l'accès aux soins de santé, renforcer la place des services publics, autant d'enjeux qui résonnent tout particulièrement à Mayotte. Nous formulons le souhait que les vellétés de la Commission sur ce point se traduiront en les moyens adéquats en fonctions des besoins propres à chaque territoire. Mayotte, c'est aujourd'hui un seul hôpital, une sous-représentation de nombre de spécialités qui suscitent des évacuations sanitaires ou des fois des départs pour des raisons de santé. Ces problématiques ne nous sont, certes, pas spécifiques mais elles méritent un traitement à la hauteur des enjeux d'attractivité qui intègrent aujourd'hui la question de la qualité des soins.

Nous espérons enfin que les programmes de travail de l'Union qui veulent mettre l'accent sur les secteurs clefs prennent en compte la question de la souveraineté alimentaire, d'ailleurs déjà évoquée dans le document commun RUP-Etats membres, 19 janvier 2022). La continuité du soutien des agriculteurs avec le POSEI est plus que nécessaire pour nos territoires pour créer les conditions de cette autosuffisance alimentaire.

Un mot sur un autre secteur à valeur ajoutée : celui de la recherche et de l'innovation. A Mayotte, la structuration de la filière.0 cosmétopée/pharmacopée est en cours.

Il s'agit, je le rappelle, de l'utilisation des plantes et des arbres locaux pour le développement de produits pharmaceutiques et cosmétiques. Une délégation de Mayotte a récemment participé à un colloque en Guyane grâce au projet FORWARD sur cette thématique. Nous sommes toutefois toujours en retard en termes d'infrastructures de recherche. L'annonce de l'initiative « *Investissements interrégionaux en matière d'innovation* » nous semble être une très bonne nouvelle, elle ne devrait toutefois pas se limiter à un appel à projets mais à plusieurs.

En guise de conclusion, je veux croire que les années à venir permettront de construire un avenir commun harmonieux faisant des de Mayotte comme des RUP les moteurs de la relance économique dans leurs bassins respectifs.

C'est en tous cas le sens de nos efforts et j'en suis convaincu, des vôtres.

Je vous remercie de votre attention.